



FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Force Ouvrière

FO-ESR (SNPREES-FO et Supautonome-FO)

Bourse du Travail, 1^{er} étage - Cours Victor Hugo - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – tél. : 06 05 41 55 15 – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/>

Comité technique de l'UJM du 4 octobre 2018

Notes de compte rendu de vos élus FO

IDEX et fusion des universités :.....	1
Modalités techniques de mise en paiement de l'IFSE pour la filière BU	2
Décharges pour enseignants second degré	2
CRCT enseignants-chercheurs	3

IDEX et fusion des universités :

Mme la présidente fait une longue présentation du projet tel qu'il se profile, présentation très imprécise qui a principalement pour but :

- de montrer que Saint-Étienne a des avantages dans la fusion qui se profile ; il faut faire valoir son « leadership » en certains domaines, il y a des « niches », des « pépites » qu'il s'agirait de mettre en valeur grâce à la fusion ... ;
- de rassurer quant à la mise en œuvre.

De plus, sans jamais qu'aucune précision soit donnée, il apparaît que :

- ENS et INSA conserveraient, sans doute pour un temps seulement, leur personnalité morale et juridique ;
- les trois universités concernées seraient fusionnées ;
- de ce fait les services centraux seraient fusionnés (avec un seul DGS, un seul DRH, etc.), même si, dans un premier temps, des services « de proximité » seraient maintenus ;
- les UFR disparaîtraient, et partant les départements disciplinaires disparaîtraient aussi, au profit des « pôles » ;
- un cabinet privé spécialisé dans les RPS sera engagé, ce qui est tout dire des conséquences anticipées de la fusion...

FO ne s'est pas contenté de déplorer le manque d'association des BIATSS aux discussions (manque réel, et que nous avons été les premiers à dénoncer dans nos communiqués), les inquiétudes des personnels, les « mises à l'écart ». Aucune des fusions antérieures, qui n'avaient pas la même ampleur, ne s'est passée « correctement », toutes ont été sources de RPS, de difficultés, de dysfonctionnements, de mises en cause des statuts et de dégradations des conditions de travail. FO dit clairement que les personnels ne veulent pas de ce projet et revendique son abandon !

* Intervention FO :

Mme la Présidente, vous nous dites : « on ne peut pas imaginer que St-Étienne voit tous ses services transplantés à Lyon ».

À ce sujet, tout ce qu'on peut dire c'est :

1°) il y aura des services qui seront concernés, même si tous ne seront pas concernés.

2°) « **on ne peut pas imaginer** », c'est une formule très vague, et c'est une formule qui n'a rien de rassurant. Nous, ce qu'on demande, ce n'est pas qu' « on ne puisse pas imaginer », c'est qu'il y ait une **garantie de maintien de tous les services**.

Par ailleurs, comme tout le monde, nous demandons plus d'informations sur le projet qui est en train de se mettre en œuvre.

Cependant, les grandes lignes ont déjà dessinées, et elles sont très inquiétantes pour tous les personnels, aussi bien concernant les statuts, les rémunérations (qui incluent les primes), le maintien en poste de tous les personnels, le maintien de l'ensemble des services, UFR, départements disciplinaires et filières de formation, la survie des établissements existants.

La survie des établissements existants, **est d'autant plus compromise avec le projet d'ordonnance qui autoriserait les « expérimentations » en matière de statuts des établissements d'enseignement et de recherche.**

On sait que les IDEX ont en effet principalement pour but des restructurations institutionnelles avec une disparition des universités existantes, des mutualisations, une mise en cause des statuts, une dégradation des conditions de travail des personnels et une mise en concurrence de ceux-ci, comme en témoignent ici même les remarques de Mme la présidente à propos du « leadership » visé par Saint-Étienne en certains domaines.

Le service public, ce devrait être le « leadership » de tous les services, le meilleur service pour tous, et un service égal pour tous !

Encore une fois, comme le montrent très clairement les votes des CT de notre université comme de Lyon III ou les AG ou réunions internes à Lyon I, les personnels n'ont jamais voulu de ceci et en fait, ils n'en veulent toujours pas.

Et c'est d'ailleurs ce qui explique que les personnels enseignants qui sont dans chacune des **universités dans les GT, soient très inquiets, sans compter que les BIATSS sont pour l'instant complètement mis à l'écart, pour un projet qui devrait en partie aboutir dès 2020 !**

A FO, nous demandons le maintien des établissements existants, dont l'UJM avec sa personnalité morale, le maintien des UFR, départements disciplinaires et filières d'enseignement, le maintien des personnels en postes, le maintien du recrutement sous statut avec des dotations pérennes et non des financements sur projets, **nous refusons donc toute fusion et nous demandons l'arrêt de l'IDEX et du projet en cours.**

Modalités techniques de mise en paiement de l'IFSE pour la filière BU

Sont présentés le cadre réglementaire et les modalités techniques de mise en paiement de l'IFSE pour les personnels des bibliothèques, ceci « indépendamment du RIFSEEP » et il est indiqué que l'IFSE ne sera pas en retrait par rapport aux primes statutaires antérieures.

*** Intervention FO :**

l'IFSE est bien mise en place dans le cadre du RIFSEEP. Il faut signaler aussi que :

- 1) Si l'IFSE est au moins équivalente aux primes statutaires antérieures, c'est le résultat du combat des syndicats, notamment de FO ;
- 2) A terme, il peut y avoir des pertes, puisque le RIFSEEP est périodiquement renégocié.

Décharges pour enseignants second degré

En général il y a peu de demandes mais l'an dernier, il s'avère qu'il y a eu deux demandes pour une seule décharge.

*** FO** demande le relèvement de une à deux décharges. C'est refusé, pour des raisons budgétaires.

FO rappelle qu'il sera très vigilant pour l'année prochaine, si une telle discordance se reproduit c'est qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre de possibilités de décharges.

Vote FO : abstention

CRCT enseignants-chercheurs

18 demandes, 10 CRCT prévus, 9 seulement accordés.

FO relève qu'un CRCT n'a pas été utilisé et dénonce cette non utilisation, d'autant qu'il y avait d'autres candidats en attente.

Vote FO : abstention.

Autres points abordés lors du CT :

- Information sur le projet de nouvelle configuration de la DSI
- Information sur le projet SIHAM.

Vos représentants FO sont à votre disposition pour de plus amples informations.

###